

Utilité de la veille dans la recherche en éducation

La veille est un outil méthodologique qui devient de plus en plus indispensable pour beaucoup de secteurs d'activités, notamment pour la recherche en éducation.

Introduction

L'information est aujourd'hui disponible. Les techniques documentaires et l'informatique ont en effet évolué de manière extraordinaire ces dernières années. Le recours aux bases de données en ligne et aux nouveaux moyens de communication font désormais partie de notre vie quotidienne. Cette évolution fait que nous devons aujourd'hui nous repérer dans une véritable jungle informationnelle, qui se traduit par une croissance exponentielle du volume des données publiées électroniquement. Tout le défi consiste donc à collecter la bonne information au bon moment, ce d'autant plus qu'il s'agit d'informations souvent pertinentes, mais dont la durée de vie s'avère généralement aléatoire.

Pour y répondre, la recherche d'informations au petit bonheur, au hasard d'un article ou d'une rencontre, a fait place à la veille documentaire périodique et systématique. La veille ne s'inscrit donc pas dans une logique d'accumulation des informations, mais est centrée sur les besoins des destinataires finaux. Elle ne peut pas être uniquement une affaire technologique, elle est aussi une affaire «humaine» produisant des connaissances, les mettant en perspective, les conservant et les partageant.

Description et contenu de la veille

L'activité de veille se caractérise par une spécialisation du travail des documentalistes dans la recherche d'informations sur un domaine donné ou sur un type particulier d'informations à rechercher. Il en résulte que l'entité documentaire est capable de répondre à des questions beaucoup plus précises et pointues et peut assurer un meilleur suivi sur les thèmes de recherche. Il en résulte aussi une plus grande proximité entre les documentalistes et les demandeurs d'informations.

La veille, c'est aussi l'exploitation de l'information informelle et la recherche de signification dans les informations collectées. La mobilisation de réseaux s'impose alors comme un moyen incontournable pour obtenir ce type d'informations.

La veille va donc au-delà de la simple gestion de l'information via des outils technologiques, elle est également considérée comme un outil de la gestion des connaissances, puisqu'elle participe au partage et, dans une certaine mesure, à la capitalisation des connaissances. Cette tendance est portée par le courant du Knowledge Management et le travail collaboratif qu'il implique.

Qui en fait, pourquoi?

Face à la complexité croissante de leur environnement – concurrentiel et sociétal – ainsi qu'à l'enchevêtrement des niveaux d'actions – locaux, régionaux, nationaux, européens, internationaux – les entreprises et les organisations publiques doivent être capables de détecter et de comprendre les événements pouvant avoir un impact sur leurs activités. Cela les oblige à considérer l'information comme une valeur, une ressource à part entière.

La plupart des grandes entreprises et des organisations non gouvernementales ont déjà créé des cellules de veille de différents types: veille technologique, juridique, marketing, scientifique ou sociétale, afin de s'adapter à leur environnement, de créer des opportunités de développement, d'innover, de réduire les risques en général; en d'autres termes, d'aider à la prise de décision. L'éducation et ses acteurs auraient également tout à gagner de mener des activités de veille novatrices et efficaces. En effet, les ressources didactiques, les pratiques pédagogiques, les contenus de cours abondent sur Internet et croissent rapidement et au fur et à mesure qu'apparaissent de nouveaux sites éducatifs¹.

La veille peut offrir un lieu virtuel de rencontre pour les différents acteurs de l'éducation², mais elle est aussi un processus qui permet de détecter les informations qui pourraient affecter les institutions de recherche en éducation dans leur mission.

Des changements au plan politique

La recherche en éducation est dynamique et productive; elle est un facteur d'innovation et

joue un rôle déterminant dans l'évolution des pratiques pédagogiques qui favorisent la réussite scolaire.

Nous assistons toutefois à des changements dans la politique de la recherche en Suisse. Ils portent surtout sur les conceptions de la recherche (orientée), son financement et le rôle de l'Etat qui s'implique de plus en plus dans ce domaine³. Ces changements découlent directement des ressources financières limitées de toutes parts ainsi que de l'introduction de la nouvelle gestion publique depuis environ quinze ans tant au niveau fédéral que cantonal. Le but est d'augmenter l'efficacité de la promotion de la recherche dans une visée économique et de compétitivité internationale. Les conséquences que l'on peut déjà mentionner dans ce domaine correspondent à une rationalisation aboutissant à la création de grands réseaux, l'émergence de nouveaux acteurs et le repositionnement des anciens.

Signe de la continuation d'une tendance à la centralisation, la restructuration des services de la Confédération a d'ailleurs entraîné la disparition de l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) et a abouti à la création du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) qui joue aujourd'hui un rôle primordial. Plus généralement, la Confédération cherche à accélérer la refonte des structures de recherche en sciences de l'éducation en favorisant les universités et les Hautes écoles pédagogiques (HEP), et a la volonté de confier le monitoring du système éducatif suisse à l'Office fédéral de la statistique (OFS). La veille est une des principales clés de réussite pour accompagner ces changements.

Une multitude de sources d'information

La nécessité de gérer l'information de manière systématique et pointue ainsi que de modifier sa relation au savoir est d'autant plus incontournable pour tous les acteurs de l'éducation que les connaissances sont produites dans des lieux différents – universités, instituts de recherche, centres cantonaux, HEP.

De plus, Internet avec tous ses documents numériques doit être perçu par les chercheurs, les décideurs et les professionnels de l'éducation comme un outil leur permettant d'effectuer des recherches et de développer des connaissances sur une problématique ou un thème donné.

C'est ainsi que naît la nécessité d'une veille dans le domaine de la recherche en éducation.

Des objectifs variés

Dans le domaine de la recherche en éducation, la veille peut apporter des réponses aux chercheurs pour éviter la duplication des efforts de recherche, favoriser les partenariats, participer à la création de réseaux scientifiques et professionnels, créer et développer les outils néces-

saire à la communication entre chercheurs ou encore valoriser les connaissances scientifiques⁴.

Mais elle peut également tenter d'apporter des réponses aux décideurs sur des questions aussi variées que certaines posées par Martin Benninghoff et Jean-Philippe Leresche et que l'on peut reprendre de la manière suivante⁵: Quels seront les problèmes auxquels les milieux scientifiques seront invités à donner en priorité leurs réponses? Dans un contexte d'intégration européenne et de globalisation, quelle marge de manœuvre va-t-il rester à la Suisse pour définir ses propres priorités de recherche? Dans quelle mesure ne voit-on pas les acteurs régionaux ou cantonaux, mais aussi les établissements publics ou privés devenir des acteurs clés qui affichent leurs propres objectifs et leurs priorités particulières?

Conclusion

Pour faire face à ces nouveaux défis, la veille apporte des outils technologiques qui permettent de gérer les flux d'informations en ligne, à savoir le filtrage de l'information sur le réseau et la rediffusion des informations pertinentes à temps, grâce à des systèmes d'alerte. Mais elle apporte également à l'interne un savoir-faire méthodologique et humain qui touche au cœur même des organisations. En effet, les interactions qui existent entre veille et knowledge management soulignent les hésitations liées au partage de l'information et, par conséquent, la nécessité d'instaurer entre les différents acteurs de l'éducation une véritable culture de l'information (coopération/collaboration).

Si le système scientifique et le système politique ne sont pas assimilables l'un à l'autre, rien ne devrait toutefois empêcher que chacun sache mieux comment fonctionne l'autre. Alors que le système politique est contraint à rechercher l'efficacité et la rationalité, la communauté scientifique a besoin non seulement de financements mais aussi de justification démocratique et de reconnaissance sociale. ●

¹ Jean-Paul Pinte, *La relation au savoir et les outils de la veille pédagogique*, dans *Pédagogie collégiale*, vol. 18 n° 3, mars 2005.

² Jean-Paul Pinte, L'AIPU: «20 ans de Recherches et d'Actions pédagogiques; Bilan et Perspectives», op. cit.

³ Martin Benninghoff et Jean-Philippe Leresche, *La recherche Affaire d'Etat*, Lausanne, 2003.

⁴ Les sites Internet suivants apportent des exemples concrets de veille dans le domaine de l'éducation: En Suisse, le CSRE: www.csre-skb.ch/index_fr.html, l'IDES: edkfmpro.unibe.ch/startmain_f.html Et en France, l'INRP: www.inrp.fr/vst/, un blog dans le domaine de l'éducation: veillepedagogique.blog.lemonde.fr/veillepedagogique/

⁵ Martin Benninghoff et Jean-Philippe Leresche, *La recherche Affaire d'Etat*, op. cit.